

COMPTE-RENDU RÉUNION TRIMESTRIELLE



Classes de Seconde

Vendredi 29 janvier 2021

La réunion s'est tenue à Saint Michel en présence de M. Ferdègue, Directeur du Lycée, de M. Gout, REP de seconde, de Mme Romey Baduel, Vice-Présidente de l'Apel au lycée et des parents coordonnateurs Isabelle Crépel et Véronique Habert (et pour la 204)

Seul un parent correspondant par classe a pu assister à la réunion en présentiel.

Mme Jaouiche (201), Mme Verdeil (202), M. Dang Vu (203), Mme Mayo-Simbsler (205), Mme Saada (206), Mme Lautridou (207), Mme Haidar (208), Mme Thierry (209), Mme Chéreau (210), et Mme Leprisé (211).

En préambule, les parents expriment leurs remerciements à l'encadrement, la direction, aux enseignants, aux professeurs principaux pour assurer, dans le contexte actuel la continuité pédagogique.

Les parents coordonnateurs et correspondants ont fait part des nombreux messages envoyés par les parents d'élèves concernant l'enseignement en alternance.

La direction s'est montrée réceptive à ces messages et espère rapidement retrouver un rythme normal. Tout est fait pour que les élèves soient accompagnés et le mode de fonctionnement retenu a été choisi pour que la continuité pédagogique se passe au mieux (cf paragraphe 4). M. Gout remarque que les élèves se montrent plus sérieux et motivés depuis quelque temps.

Prochaines dates repères

- 3 mars : arrêt des notes, fin du 2^{ème} trimestre
- du 8 au 12 mars : conseils de classe du 2^{ème} trimestre
- 16 mars : projet sur les mondes arctiques, conférence de M. Mered (à confirmer)
- 7 mai : 3^{ème} réunion trimestrielle des parents correspondants et coordonnateurs avec la direction
- 29 mai : arrêt des notes, fin du 3^{ème} trimestre
- début juin : conseils de classe du 3^{ème} trimestre

1) Stages de fin d'année

Cette année, les stages en entreprise ne sont pas obligatoires. Il est difficile de l'imposer vu les conditions sanitaires actuelles.

Cependant, M. Gout rappelle la possibilité d'effectuer ce stage à l'initiative des familles par la mise en place d'une convention de stage pour les élèves. La demande de convention de stage auprès de l'établissement doit être faite au moins un mois avant le début du stage, au regard des délais de va et vient entre l'entreprise et l'établissement via le lien suivant :

<https://forms.gle/fVEFvXUPgkusbSe46>

Il est possible d'effectuer plusieurs stages en entreprise pendant les vacances scolaires à partir de la 3^{ème} semaine du mois de juin et jusqu'au 31 août car les élèves sont scolarisés jusqu'au 31 août. Il y aura une convention par entreprise.

2) Orientation

M. Gout insiste sur le fait que l'orientation des élèves est le fruit d'une réflexion, d'un brassage d'idées. Le dialogue entre les élèves, l'équipe pédagogique et les parents est très important.

Afin d'aider les élèves dans leur cheminement sur l'orientation, M. Gout va leur adresser un questionnaire pour savoir ce qui leur convient le mieux, et leur permettre de s'approcher le plus possible de leurs souhaits.

L'orientation doit être abordée comme une stratégie, l'objectif étant de constituer le meilleur dossier possible pour accéder à ses choix. Il faut essayer de ne pas montrer ses fragilités et d'accentuer ses points forts.

L'acquisition des compétences méthodologiques et rédactionnelles est extrêmement importante en classe de seconde. M. Gout rappelle que deux élèves qui voudraient faire la même chose ne suivront pas forcément la même voie. Les compétences de chacun doivent être appréciées justement.



La fiche navette

La fiche navette a été distribuée à tous les élèves. M. Gout a pu la leur présenter et leur parler d'orientation. La fiche navette est un document important et doit être conservée avec soin. M. Gout insiste sur l'importance des dates mentionnées sur cette fiche. Il faut en tenir compte et bien veiller à respecter ces dates.

Aucune décision n'est prise à l'issue du conseil de classe du 2^{ème} trimestre, notamment sur les triplettes. Les élèves doivent être vigilants et conscients que rien n'est acquis ni dans un sens ni dans l'autre. Ils doivent faire preuve de sérieux, d'implication et de motivation jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les appréciations sont aussi importantes que les notes.

Les professeurs remarquent que depuis peu de temps les élèves se sont mis au travail.

A retourner au plus tard à M.GOUT mercredi 10 février

Puis elle sera retournée aux familles après les conseils de classe du 2^{ème} trimestre

Quelques précisions sur les choix de triplettes:

La réforme du BAC, mise en place depuis 2 ans, permet d'avoir des premiers retours d'expérience .

M. Ferdègue précise qu'il est très important que les parents et élèves prennent des renseignements sur les pré-requis et les attendus demandés par les formations post bac.

Les spécialités Sciences de l'ingénieur (SI), Antiquités LCCA, Sport, et Arts (différente de l'option Arts) ne sont pas proposées à Saint Michel.

17 choix de triplettes ont été retenus par l'établissement à partir des 8 spécialités proposées par l'établissement.

Pour répondre à certaines interrogations des parents, il n'y a pas de quotas établis par spécialité.

Il est important de se projeter sur le choix des 3 spécialités en ayant en tête qu'une seule des 3 sera validée en 1^{ère} et que les 2 restantes en terminales doivent être la meilleure combinaison pour les inscriptions en post bac.

Pour répondre à vos questions, la spécialité numérique n'est pas prioritaire dans les pré-requis de l'enseignement supérieur. Cette spécialité n'est proposée par l'établissement que dans une seule triplette où l'association de la spécialité numérique en terminale a du sens avec les 2 autres spécialités (MP).

La validation définitive de ces choix de triplettes relève d'une décision de l'équipe pédagogique prenant en compte l'évolution des élèves tout au long de l'année de seconde en termes d'acquisition des compétences requises, des acquis méthodologiques et rédactionnels.

Le choix de la spécialité qui sera validée à la fin de la classe de Première se fait au cours de l'année de Première.

A Saint Michel, un atelier Mathématiques est proposé aux élèves en plus à raison de 3 heures par semaine. Cela répond à certains choix de triplettes qui ne permettraient plus de faire de mathématiques en première alors que leur projet de formation les conduirait à choisir l'option maths complémentaire en terminale.

Cet atelier est établi à partir de l'ancien programme de la section ES, il ne peut être inscrit sur Parcoursup car ce n'est ni une option ni une spécialité. Cela permet d'avoir la possibilité d'envisager le choix « mathématiques complémentaires » en terminale si l'élève a acquis les compétences exigées en 1^{ère}.

M. Gout rappelle que l'ensemble de l'équipe pédagogique est là pour guider et accompagner les élèves. Ils ne doivent pas hésiter à se renseigner auprès de chacun d'entre eux et pas uniquement auprès de leur professeur principal.

Où trouver des informations pour vous accompagner dans le choix des triplettes ?

- Ont été envoyés sur Ecole Directe par M. Gout, le samedi 31 janvier,
 - Un document présentant le contenu des spécialités proposées par Saint Michel
 - Le support #l'orientation en seconde diffusé lors de la réunion sur l'orientation du 26 janvier
- L'équipe du BDI'o est également à leur disposition. Soit par mail (bdiosmp@gmail.com) ou lors des permanences (lundis et jeudis 12h-13h30 / mardis 12h-16h / mercredis 9h30-12h30 en salle 208). Les élèves peuvent ainsi se documenter avec les différents guides (ONISEP, CIDJ, formations post bac, Parcours/Infosup etc..).

- Nous vous invitons à consulter les sites suivants :

<http://www.secondes-premieres2020-2021.fr/>

<http://www.cidj.com/orientation-metiers>

<http://www.onisep.fr/>

<https://eduscol.education.fr/>

<http://www.horizons21.fr/>

<http://www.cidj.com/etudes-formations-alternance>

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Après-le-bac#Que-faire-après-le-bac>

En ce qui concerne les "attendus" des formations postbac : accès à la plateforme PARCOURSUP sans s'inscrire :

<http://www.parcoursup.fr/>

3) Epreuves groupées

Ces épreuves ont été organisées dans le but de préparer les élèves de seconde aux examens puisqu'ils n'ont pas eu à passer le brevet des collèges .

M. Gout nous informe que chaque élève va recevoir une convocation comportant toutes les précisions pour les épreuves groupées. Les élèves devront veiller à bien respecter toutes ces consignes et devront se présenter le jour J 15mn avant le début de l'épreuve, munis de leurs convocation et carte d'identité.

Un groupe passera les épreuves à Saint Michel, l'autre à l'école primaire située boulevard de Picpus. Il n'y aura ainsi pas de brassage des groupes d'élèves afin de respecter les conditions du protocole sanitaire.

Le jeudi 4 février, les élèves auront cours comme d'habitude jusqu'à 12h25. Pas de cours après, l'épreuve de Français commençant à 14h et se terminant à 17h. **Ne pas oublier d'imprimer le justificatif de déplacement scolaire durant les horaires du couvre-feu.**

Attention : il n'y aura pas de cantine le jeudi 11 février pour le groupe d'élèves présent boulevard de Picpus (y compris pour les élèves demi-pensionnaires). Les élèves qui le pourront seront invités à rentrer chez eux, les autres à prévoir un repas.

4) Continuité pédagogique

M. Ferdègue et M. Gout rappellent que toute l'équipe essaie de s'adapter au mieux dans cette situation. La direction demande aux parents d'avoir confiance.

Les parents remercient pour ce qui a été mis en place depuis l'an dernier et apprécient les améliorations.

Il nous est rappelé que l'Etablissement a un devoir de respecter les directives gouvernementales puisqu'il a la capacité de le faire. L'établissement a fait le meilleur choix au regard de ces contraintes sanitaires et de la continuité pédagogique en proposant des cours en alternance une semaine sur deux en Présentiel/distanciel. Ce choix a permis de garder toutes les classes du lycée ouvertes depuis le début de l'année scolaire et d'éviter la propagation du virus au sein de l'établissement.

M. Ferdègue insiste sur le fait que c'est une obligation et non un choix puisque Saint Michel est équipé de tableaux interactifs.

L'équipe pédagogique est bien consciente que ce n'est pas facile pour les élèves mais ils doivent continuer à avancer. Si les contraintes le permettent, l'établissement mettra tout en œuvre pour un retour en présentiel dès que possible.

Rappel / absence d'un élève :

M.Gout rappelle qu'en cas d'absence, les parents doivent envoyer un mail à l'adresse suivante : absence.2@saintmicheldepicpus.fr

Dés le retour de l'élève, un mot (ou certificat médical) justifiant cette absence doit être présenté à Monsieur Gout.

Il est rappelé que les élèves absents ne sont pas autorisés à suivre les cours en visio.

Cours à distance :

- Pour les Problèmes de son, M. Gout insiste sur le fait que élèves doivent avoir leur micro coupé lors des cours sauf s'ils sont interrogés, cela évitera un bruit de fond.

Les élèves sont également invités à signaler au professeur lorsqu'ils n'entendent pas bien pour que le professeur essaie de se rapprocher du micro.

M. Gout nous alerte sur les débordements du chat. En effet, les élèves semblent oublier qu'ils sont en cours et certains tiennent des propos inadéquats et inacceptables, sachant que les professeurs ont accès à ces conversations. La direction compte sur les parents pour faire passer le message auprès des enfants.

- En ce qui concerne le nombre de contrôles lors de la semaine en classe, M. Gout nous informe que les professeurs ont été avertis. Les élèves doivent rester motivés et sérieux lors de la semaine de cours à dis-

tance et profiter d'un emploi du temps moins dense (pas d'EPS, ni DS) pour s'avancer et réviser. Les professeurs vont réfléchir à une façon de les faire travailler lorsque leurs camarades font des contrôles ou DS.

- Un changement de rythme (alternance de présence en classe et de cours en visio) n'est pas envisagé. M. Ferdègue signale qu'ils ont réfléchi à de nombreuses possibilités et que ce rythme leur a semblé préférable pour un établissement de la taille et des structures des locaux de Saint Michel. Par ailleurs, le fait que les groupes ne se croisent pas permet d'éviter la propagation de virus.
- M. Ferdègue et M. Gout nous indiquent qu'ils réfléchissent à intervertir les groupes pour que les différentes inégalités entre les groupes soient réglées.
- Si des élèves rencontrent des problèmes particuliers dans une matière, il est important que l'élève voie directement le professeur concerné.

Vos parents coordonnateurs de l'Apel en seconde, **Isabelle Crépel et Véronique Habert**,
coordo2nde.apelsmp@gmail.com